



Thann

Historique de l'établissement

C'est en 1808 que le site industriel de Thann a débuté ses productions de produits chimiques. Au début du XX^{ème} siècle, les productions du site se sont développées dans la production des dérivés potassiques utilisant le chlorure de potassium extrait des mines de potasse d'Alsace ainsi que dans la production de dérivés bromés. Après avoir démarré une unité d'électrolyse du chlorure de potassium produisant du chlore et des dérivés potassiques en 1927, la société PPC (Potasse et Produits Chimiques) créée en 1931 s'est engagée dans les productions de produits bromés organiques et minéraux.

En 2015, PPC a converti son procédé de production de chlore par un procédé membranes plus respectueux de l'environnement. En 2019, PPC a changé de nom pour s'appeler Vynova PPC.

Présentation de l'établissement

Vynova PPC est un site de production respectant son environnement et utilisant les plus hauts standards de sécurité et de qualité. Fortement enracinée dans la vie régionale, l'usine Vynova PPC emploie 230 personnes travaillant en continu pour assurer son bon fonctionnement. Certifiée ISO 9001 pour la gestion de la qualité, ISO 14001 pour la gestion de l'environnement et ISO 50001 pour la gestion de l'énergie depuis plusieurs années, Vynova PPC vise l'excellence en alliant une longue tradition de chimiste et d'industriel avec la mise en œuvre de méthodes et d'outils performants.

Vynova PPC est leader dans ses métiers de synthèse des dérivés bromés ainsi que dans la production des dérivés potassiques. Les produits de Vynova PPC sont utilisés dans différentes applications telles que l'agrochimie, l'industrie du traitement des eaux, l'industrie pharmaceutique, l'industrie alimentaire, l'industrie cosmétique, l'industrie des teintures ou encore l'électronique.

Réglementation et dispositions auxquelles est soumis l'établissement

Vynova PPC, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, est soumise à une réglementation stricte matérialisée au travers de plusieurs arrêtés préfectoraux, arrêtés ministériels, décrets, lois, directives et règlements européens. Ainsi, les arrêtés suivants s'appliquent au site :

- plusieurs arrêtés préfectoraux couvrant les activités de l'entreprise,
- un arrêté préfectoral couvrant les obligations vis-à-vis de l'environnement (rejets atmosphériques; rejets aqueux; bruit; ...),
- ses arrêtés préfectoraux relatifs à la mise en place de dispositifs de sécurité, dont l'arrêté concernant la mise en place et le suivi de mesures de maîtrise des risques.

Le site dispose d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) depuis 2014. A ce titre, une étude de dangers détaillant les risques, les effets potentiels et les protections associées pour réduire ces risques est mise à jour tous les 5 ans.

Textes disponibles accessibles sur le site internet GEORISQUES

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees?page=1>

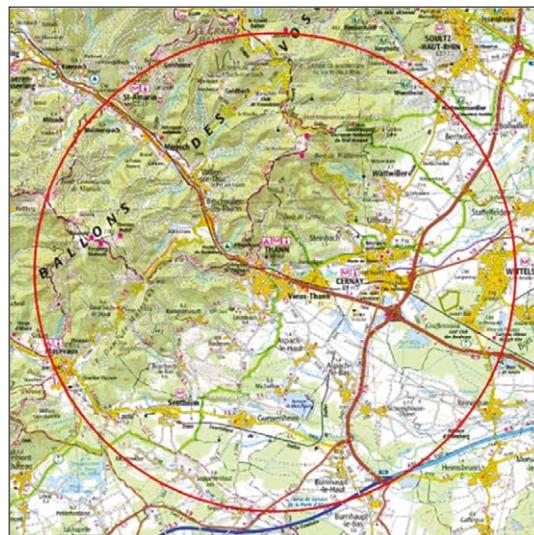
Information sur les risques et les effets potentiels

Risques principaux	
Dispersion vapeurs toxiques	
Explosion (effet de surpression)	
Incendie (effet thermique)	

Périmètre du plan particulier d'intervention

Plan particulier d'intervention (PPI) : mesures d'urgence prises sous la direction du préfet pour la protection des populations en cas d'accident majeur.

Le PPI est commun aux deux entreprises Vynova PPC et Tronox, qui partagent le site industriel de Thann - Vieux-Thann. Son périmètre est déterminé à partir des scénarios d'accidents des deux entreprises qui peuvent avoir des effets à l'extérieur du site. Le risque principal est l'émission de produits toxiques. Des risques de surpression ou thermiques sont également existants. Les distances d'effets varient en fonction des produits et des scénarios. Le scénario majorant a sa source chez Vynova PPC. Dans tous les cas, les consignes de sécurité indiquées dans cette brochure s'appliquent en cas d'alerte.



Mesures de réduction des risques à la source, de prévention et de protection

Classée SEVESO, Vynova PPC a mis en place un protocole d'actions afin de prévenir les risques majeurs. Basée sur une politique de prévention des accidents majeurs, Vynova PPC a élaboré un système de management de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie afin d'assurer la maîtrise de ces aspects liés à ses activités et à ses installations.

Ainsi, à titre d'exemple :

- un confinement du stockage de chlore,
- une unité d'oxydation thermique de traitement des gaz,
- plusieurs colonnes de traitement de gaz toxiques en cas de fuite,
- un réseau d'extinction incendie et un bassin de confinement des eaux en cas d'incendie, d'orage ou de pollution éventuelle,
- des mesures de maîtrise des risques consistant à l'arrêt des installations sur déviation de procédés,
- un système de formation permanente du personnel et d'exercices réguliers aux situations d'urgence a été mis en place.

Vynova PPC a établi des procédures permettant d'identifier les risques pour y remédier et les situations d'urgence pour y faire face. Ces procédures sont mises en œuvre lors de la conception de nouvelles unités, des modifications d'équipements existants, des mises en production des nouveaux produits ainsi que lors des interventions de maintenance.

Moyens de secours de l'établissement

Vynova PPC dispose d'une organisation et de moyens nécessaires pour faire face aux situations de crise.

Moyens organisationnels

- un personnel formé, notamment aux risques chimiques, au maniement des extincteurs, à la conduite d'équipements sous pression,
- une équipe de sapeurs-pompiers d'usine et de secouristes du travail avec des recyclages réguliers,
- un système de lancement informatisé et de suivi d'alerte,
- un plan d'opération interne...

Moyens matériels

- un système d'extinction automatique avec des réserves d'eau de ville,
- deux réseaux de poteaux incendie : l'un sur l'eau de ville et le second sur l'eau de rivière,
- des réseaux de détecteurs incendie, de fumée et de différents gaz toxiques,
- des moyens de secours aux blessés,
- des moyens de protection des personnes en intervention : scaphandres chimiques, combinaisons de protection, appareils respiratoires isolants, masques faciaux...

Actions de communication de l'entreprise

L'entreprise participe aux réunions de la commission de suivi de site de la Vallée de Thann. L'objectif de cette commission est de développer une culture de la prévention des risques et de favoriser les bons comportements en cas d'accident. Des réunions sont organisées avec les conseils municipaux des communes voisines. L'établissement est signataire de la charte mondiale du Responsible Care.

Fréquences des médias

conventionnés dans le secteur :

France 3 Alsace
France Bleu Alsace : 102.6
Radio DKL Drejeckland : 104.6

Coordonnées de l'établissement :

VYNOVA PPC SAS

95 rue du Général de Gaulle – BP 60090 – 68802 THANN CEDEX
Téléphone +33 (0)3 89 38 46 00
Mail : vytha.contact@vynova-group.com